

Retraités

- ◆ Le mépris pour les Retraité.e.s, ça suffit!
- ◆ La hausse de la Csg, c'est non!
- ◆ La baisse des pensions, c'est non!

Ce que veulent les Retraités:

- ◆ la revalorisation des pensions,
- ◆ la reconnaissance de leurs droits

Journée nationale d'action Jeudi 15 mars 2018

A l'appel des organisations de retraité.e.s CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNRPA

Manifestation à Paris 14h30 à Montparnasse, place du 18 juin arrivée rue de Varenne

Édito

Des centaines d'euros en moins par an, voilà les vœux du Président aux retraité.e.s, lui qui offre par ailleurs 4,5 milliards de cadeaux fiscaux aux détenteurs

de capitaux et aux grosses fortunes. La baisse des pensions est maintenant visible, matérielle, scandaleuse. Stupeur, indignation, colère sont les réactions largement partagées par les retraités.

Une pension de 2 000 euros, qui se situe à peu près à la moyenne des pensions de la Fonction Publique, perd 34 euros par mois. Cette publication donne des exemples de retraités en couple percevant moins de 1200 € devenus "riches" à la mode Macron et éligibles à la hausse du taux plein de CSG.

Alors on pense aux dépenses à réduire, aux projets à reporter... Et il faudrait que cela recommence l'an prochain?

La baudruche médiatique de la solidarité avec les jeunes se dégonfle un peu plus, surtout quand on voit les initiatives du gouvernement en leur direction.

Il est demandé aux retraité.e.s d'attendre les effets de la suppression de la taxe d'habitation, étalée en 3 temps, pour qui? et avec quels effets sur l'imposition locale? Assez de mépris et de bavardages!

De plus, ce n'est pas une compensation à la hausse de la CSG que nous revendiquons mais bel et bien **sa suppression** car elle augmente la part de l'impôt dans le financement de la Sécurité Sociale, notamment de l'Assurance Maladie Obligatoire, dont le principe "chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins" est fondé sur les cotisations salariales et patronales.

Et cette hausse s'ajoute aux mesures fiscales, à l'absence de revalorisation depuis 2014 (à l'exclusion d'un petit 0,8% en octobre 2018), à d'autres augmentations (contrats des complémentaires, produits de consommation).

Le gel des pensions annoncé pour 2018 est moins acceptable encore dans ce contexte et il n'est pas besoin d'un vote au Parlement pour y mettre un terme!

Alors, soyons plus nombreux encore que dans la manifestation du 28 septembre avec pancartes et calicots. La capacité de résistance doit être à la mesure de la volonté de nuire.

L'austérité renforcée, les projets de réforme du bac et du lycée, la sélection à l'entrée de l'université, les chantiers de démolition en perspective de la Fonction Publique et de la SNCF, la volonté du gouvernement d'aller à marche forcée et, une fois de plus, de passer en force pour la SNCF, font monter une vague de protestations et de contre-propositions.

- ◆ **Le 15 mars, l'intersyndicale des personnels des EHPAD** appelle à une nouvelle journée de grève, action soutenue par le groupe des 9 organisations de retraité.e.s
- ◆ **Le 15 mars l'intersyndicale des lycéens** manifeste contre la réforme du bac et du lycée et la sélection à l'entrée de l'université
- ◆ **Le 22 mars, 7 fédérations de fonctionnaires** (l'Unsa et la CFDT réservant encore leur réponse) appellent à une action de grève et de manifestation pour la défense et la promotion de la Fonction Publique.
- ◆ **Le 22 mars, les syndicats de cheminots** (CGT, UNSA, CFDT, SUD rail) appellent aussi à l'action (décision finale le 14). Des contacts sont en cours pour que les revendications des uns et des autres soient bien identifiées et pour une convergence de deux cortèges séparés. Le groupe des 9 affirme sa solidarité avec ces deux initiatives.

Martine Beaulu-Barlier

SOMMAIRE

1. Éditorial page 1
2. Tous ces gens page 2
3. 31 janvier 2018 page 2
4. Assurance maladie, Hôpital, Austérité, ce n'est qu'un début? page 3
5. Le grand bond en arrière page 4
6. Appel 15 mars pages 5 et 6

Tous ces gens si pragmatiques...

L'été dernier, le Président de la République demande à 60% des retraité-es de « faire un effort »...

En décembre 2017, le 1er Ministre Edouard Philippe déclare sur une radio que lorsqu'on a une retraite de 4 à 5000€ par mois on peut faire un effort et être solidaire des jeunes ...

Christophe Castaner, délégué général de LRM estime qu'au dessus de 2000/2500€ les retraité-es sont des gens riches ... qui peuvent être solidaires... et puis la baisse de la taxe d'habitation compensera...

Bruno Lemaire, Ministre de l'économie, assure que « les retraité-es les plus modestes ne seraient pas touché-es"...

Gérald Darmanin, ministre des comptes publics, affirme le 19 février que « jusqu'à 1200€ les retraité-es n'ont pas d'augmentation de CSG » et rappelle que les 3/4 des retraités ne perdront rien à « l'horizon 2020 » !!!

Madame X, ancienne ouvrière qui se demande comment payer les dépassements d'honoraires des médecins en vue d'une petite opération avec une retraite de 773€/mois, ne reçoit plus que 759€ depuis janvier!

Bruno Lemaire, Gérald Darmanin auraient-ils menti ?

Non non... Madame X a seulement un mari qui reçoit une pension de 1600€. Le total dépasse 1841€... La retraite de Madame X est donc aussi taxée !!! Son opération pourra-t-elle attendre l'horizon 2020? Pourtant tous ces gens là se veulent si pragmatiques...

Pendant ce temps là, une député LRM ne gagne plus que...5000€... «Je mange pas mal de pâtes et j'ai ressorti des vêtements de la cave»... Elle devrait aller voir Gérald Darmanin qui lui conseillera peut-être d'attendre sagement «l'horizon 2020».

En tout cas, la majorité des retraités qui subit une diminution de sa pension comprend que le discours de ces gens si pragmatiques pourrait bien préparer d'autres diminutions. Dans l'immédiat, il faut payer les scandaleux dépassements d'horaires médicaux...

Les retraité-es veulent vivre dignement dès aujourd'hui et pas à «l'horizon 2020».

Toute leur vie, ils ont fait « des efforts » et à l'appel du groupe des 9, ils seront à nouveau dans la rue le 15 mars.

Martine Canal

31 janvier 2018. Colère, révolte, tristesse, inquiétude, se mêlent lorsque je découvre l'ampleur de la diminution de ma pension. Des années d'efforts viennent d'être annihilées.

Née en 1950, il me fallait 40,5 annuités, suite à la réforme de 2003, pour obtenir une retraite à taux plein : j'ai dû travailler jusqu'à 63 ans. Premier sacrifice.

Mais vivant seule, un taux de remplacement à 75% ne me permettait pas de conserver un niveau de vie décent. J'ai donc décidé de travailler jusqu'à l'âge limite de 65 ans, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles, pour bénéficier d'une surcote. Deuxième sacrifice.

J'ai néanmoins tenu l'objectif que je m'étais fixé : obtenir une pension d'un niveau qui, bien qu'inférieur à celui qu'on serait en droit d'attendre à ce niveau d'études et de qualification, me satisfaisait parce que je l'avais choisi et que je m'étais donné les moyens de l'atteindre.

Or, par une décision budgétaire inique, ce projet de plusieurs années a été anéanti. Le montant de la CSG prélevé est presque équivalent à celui de la surcote durement acquise : cette baisse de ma pension est une violence faite à ma vie.

Quels nouveaux sacrifices devrai-je maintenant faire, alors que les dépenses essentielles augmentent de manière démesurée ? Faudra-t-il renoncer à m'acheter des livres ? À aller au théâtre ? À voyager ? Cesser de soutenir des structures culturelles alternatives, et ainsi contribuer à la massification de la culture ? Ne plus participer à la vie collective en n'adhérant plus à des associations ?

Cette augmentation de la CSG signifie l'atteinte portée à mon droit de choisir et de conduire ma vie, en me privant du financement qui m'en donne la liberté.

Évelyne Morin

Assurance-maladie ,Hôpital, Austérité: ce n'est qu'un début?

Dans la foulée des politiques précédentes, la loi sur le financement de la sécurité sociale 2018 amène de nouvelles mesures d'austérité sur la santé : 4.2 milliards en moins sur l'assurance maladie , dont 1.5 milliard sur l'hôpital

Mais le pire reste à venir « Il y a une marge de manœuvre énorme sans toucher à l'égalité des chances : 30 % des dépenses de l'assurance-maladie ne sont pas pertinentes. » (Interview Agnès Buzyn ministre de la santé JDD 21 octobre 2017) et la ministre d'avancer des pistes comme un recours accru à la chirurgie ambulatoire ou encore « Nous allons fermer les lits qui ne servent à rien », autant de nouveaux risques pour la qualité des soins et l'accueil des patients. **30 % des dépenses de l'assurance-maladie cela représente 60 milliards €** dont Mme Buzyn

voudrait se passer. Le démantèlement à venir de notre système de santé est ainsi balisé, tout cela en s'appuyant sur des clichés ressassés mais loin de toute réalité effective.

Des dépenses de santé exorbitantes ? Vraiment ?

La France, en matière de dépenses de santé est au même niveau que d'autres pays très développés voire en dessous avec 4 600 dollars PPA (Parité Pouvoir Achat) soit 3 728 € de dépenses par an et par habitant, la France se situe à la 14e place sur 36 dans le classement des dépenses de santé des pays développés de l'OCDE.

Elle est devant le Royaume-Uni, l'Italie, la Finlande, l'Espagne, mais largement derrière les États-Unis¹, l'Allemagne, les pays de l'Europe du Nord, la Suisse...

Une situation financière inquiétante ?

Pour la presse « trou », « déficit », « dette » sont les mots clés qui permettent de faire peur.

Déficit ? Mais en réalité le **déficit** annoncé pour 2018 est de 800 millions pour l'assurance maladie (0.04 % du PIB) et de 2.2 milliards (0,1% du PIB) pour l'ensemble des régimes de protection sociale cumulés : donc un impact financier très faible.

Dette ? la dette sociale (à ne pas confondre avec la dette de l'état ou celle des collectivités territoriales) est de plus en plus modeste : 105 milliards fin 2018, pour une extinction complète annoncée en 2024.

Financement? Les suppressions de cotisations sociales, comme la fraude patronale (20 milliards) sur le recouvrement de ces cotisations le fragilisent délibérément. Mais Mme Buzyn

préfère évoquer la fraude des assurés sociaux (1.2 milliard) et non celle des patrons. Le CICE (qui n'a pas créé d'emplois) est remplacé en 2019 par des exonérations de cotisations patronales (19Mds).

Le système de santé en crise ? et le pompier pyromane ?

Notre système de santé est effectivement en difficulté, du fait notamment de l'inégalité de l'accès aux soins,

- ✦ insuffisance des remboursements courants,
- ✦ dépassements d'honoraires
- ✦ offre de soins très inégale sur le territoire.

L'épuisement des personnels hospitaliers (qui font le maximum pour continuer à assurer aux patients des soins de qualité), confrontés à une charge de travail croissante et à une logique implacable de rentabilité financière qui met en cause le sens même de leur métier, est aussi un élément essentiel de cette crise.



La fermeture des hôpitaux de proximité au profit de structures géantes s'accélère avec au passage les suppressions de lits et de postes. C'est le cas dans l'Essonne avec le projet de fermetures des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau, et Orsay au profit d'une nouvelle structure sur le plateau de Saclay avec au passage la suppression de près de 700 lits et de 1000 postes.

Cette situation tient-elle seulement à la volonté des gouvernements successifs de rogner sur les dépenses ou à une **stratégie délibérée**² ? Mettre le service public de l'hôpital et la sécurité sociale en difficulté aiguë pour convaincre l'opinion qu'il faut passer à autre chose , à savoir le recours accru aux complémentaires (et derrière elles aux assurances privées) et une place plus importante des cliniques privées en substitut à l'hôpital ... pour ceux qui peuvent payer ?

Jean-Jacques Duchon

Notes

1) **la place des USA est très singulière** : des dépenses de santé moyennes très supérieures à tous les autres pays pour des résultats sanitaires médiocres (mortalité en hausse), ce qui tend à démontrer qu'un système privé et concurrentiel est aussi facteur de gabegie financière et d'inefficacité globale.

2) « *Le problème que nous avons en France, c'est que les gens sont contents des services publics. L'hôpital fonctionne bien, l'École fonctionne bien, la police fonctionne bien. Alors il faut tenir un discours, expliquer que nous sommes à deux doigts d'une crise majeure- mais sans paniquer les gens, car à ce moment-là, ils se recroquevillent comme des tortues.* »

Renaud Dutreil ministre de la Fonction publique de Chirac discours tenu devant une officine patronale le 20 octobre 2004

"Le grand bond en arrière"

L'expression du "grand bond en arrière", qui détourne une autre histoire, résume pour Pierre Concialdi, chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales, l'évolution des pensions dans les dernières décennies.

Après "le grand bond en avant", entre l'après-guerre (1950) et les années 80, qui a permis au niveau de vie des retraités de rejoindre celui des actifs, les politiques menées depuis 1993 ont pris systématiquement pour cibles les pensions.

L'AG académique des retraités de Versailles a débattu de ce que mettait en jeu le prétendu "coût" des retraites, avec l'aide de l'intervention très documentée de Daniel Rallet, responsable national chez les retraités du SNES.

La retraite est niée en tant que droit collectif conquis par les salarié.e.s de s'émanciper de l'obligation de travailler tout en assurant leur niveau de vie à un âge où on peut le mieux profiter de sa retraite (60 ans en 1982).

Toutes les réformes successives des retraites ont marqué un recul par rapport à l'existant. Augmentation de la durée de cotisations, report des bornes d'âge, désindexation des pensions par rapport aux salaires, qui augmentent plus que les prix, système de la décote, commencent à peser sur le montant des pensions et les taux de remplacement qui assurent de moins en moins une relative continuité avec le niveau de vie en tant que salarié.e.

Toutes ont été décidées autoritairement en cours de mandat présidentiel pour satisfaire aux injonctions de réformes structurelles que les représentants des gouvernements ne contestent pas dans les instances européennes où ils siègent.

La tendance va s'amplifier avec les entrées tardives dans le métier, les carrières discontinues... Aujourd'hui à 30 ans, un jeune a cotisé en moyenne pour 31 trimestres. Dans le carcan imposé, il lui faudrait travailler jusqu'à 67 ans pour obtenir les 176 trimestres requis pour une carrière complète!

La retraite n'est plus considérée comme une assurance sociale pour l'avenir mais comme une prestation aléatoire.

Au nom du dogme de la réduction des dépenses sociales (les qualifier de "publiques" en escamote sensiblement la nature), puiser dans les pensions déjà liquidées permet des économies immédiates.

Mesures fiscales, gel des pensions, reports successifs de revalorisation, insuffisante de surcroît, et depuis janvier 2018 l'augmentation de la CSG remplissent cette fonction. Quoi d'autre demain? Le sentiment d'"insécurité sociale" gagne aussi les retraité.e.s.

Des projections alarmistes orientent les plus jeunes vers la nécessité d'une épargne privée. Après une étude de l'INSEE en 2014 concluant sur une baisse du pouvoir d'achat des retraités, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) fait le constat en décembre 2017 que, entre 1990 et 2017 le pouvoir d'achat de la pension a réellement diminué; cette diminution est plus forte pour les cadres et les retraités imposables soumis à la CSG (donc 60% des retraités).

Signe d'un cap idéologique politiquement maintenu, ces informations n'émeuvent en rien les pouvoirs publics. Mieux encore, les projections établies par le même COR mettent en perspective "la paupérisation" des retraités à terme avec une réduction de la part des pensions dans le PIB passant de 14,9% en 2013 à 11,1% en 2060 avec un nombre de retraité.e.s plus important.

En finir avec la solidarité intergénérationnelle, individualiser les retraites, faire disparaître ce qu'il reste de droits dans les régimes spéciaux (SNCF, Fonction Publique), voilà bien une tendance à laquelle les projets de réformes du Président voudraient apporter une conclusion bien libérale et franchement catastrophique.

Et bien évidemment, les campagnes d'intoxication et de stigmatisation des retraité.e.s sont chargées de verrouiller le débat sur les contre-propositions de financement des retraites.

Combien coûtent aux retraites les exonérations de cotisations patronales, toujours plus importantes, qui sont des trappes à bas salaires, n'ont pas créé d'emplois ni aidé à développer le commerce extérieur? Combien coûtent aux retraites la flambée des dividendes au détriment des salaires?

Quel est le coût économique et social du chômage entretenu à un haut niveau par les politiques d'austérité répétées? Et comme les services publics sont un facteur déterminant aussi pour le pouvoir d'achat et la lutte contre les inégalités, combien coûtent au pays les milliards placés dans les paradis fiscaux au sein de l'Europe et ailleurs? Les mesures fiscales favorables aux plus aisés et aux détenteurs de capitaux?

La place des retraité.e.s dans une société où l'espérance de vie (assez du vieillissement!) devrait permettre de se projeter davantage et mieux dans l'avenir relève d'une autre redistribution des richesses, réelles, d'un autre modèle de société, plus solidaire et plus juste. C'est ce que le SNES-FSU continue de porter. Nous vous renvoyons aussi au dossier de l'US Retraités qui vient d'arriver.

Martine Beauju-Barlier.

avec les notes de travail de Mireille Breton, Laurence Gauthier et Dominique Oger-Cukierman